



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Examen

Question écrite n° 29565

#### Texte de la question

M Etienne Pinte attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur l'intérêt de la campagne de prévention des accidents de la circulation lancée par l'association CAPSU (Conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence) dont l'objectif est d'apprendre les cinq gestes qui sauvent à tous les usagers de la route, ce qui pourrait, à terme, sauver 1 500 à 2 000 vies humaines chaque année et ceci en intégrant cinq heures obligatoires de stage pratique. Il lui demande quelle réponse il entend donner à cette très concrète proposition qui permettrait enfin d'aboutir à des résultats substantiels.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'enseignement de notions élémentaires de secourisme à l'intention des candidats au permis de conduire paraît souhaitable. À cet effet, de nombreuses discussions se poursuivent avec le concours de membres du corps médical afin de déterminer les notions essentielles qui devraient être acquises en la matière par les 800 000 personnes qui obtiennent le permis de conduire chaque année. Par ailleurs, le programme national de formation à la conduite, défini par l'arrêté du 23 janvier 1989, consacre une large place aux comportements utiles en présence d'un accident de la circulation et fait référence notamment au balisage et aux gestes qui doivent être exécutés immédiatement. L'enseignement dispensé dans les auto-écoles devra être conforme à ce programme. C'est pourquoi, l'ensemble des 20 000 enseignants de la conduite sera recyclé à partir de cet automne et sur une période de trois ans sous la responsabilité de la direction de la sécurité et de la circulation routières.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pinte Étienne](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29565

**Rubrique :** Permis de conduire

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et de la mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juin 1990, page 2603